



Code de Conduite Chemours

Vivre l'Intégrité. Vivre la Chimie.

Un message de Mark

Chers Collègues,

Si je devais choisir un seul mot qui caractérise Chemours, un mot qui continuera de stimuler notre croissance, ce serait le mot valeurs. Chaque décision que nous prenons et chaque action que nous entreprenons est ancrée dans une ou plusieurs de nos cinq valeurs d'entreprise, dont l'une est une intégrité inébranlable. Deux mots que nous respectons et auxquels nous croyons fermement.

Chemours prospère parce que nos employés talentueux ont la possibilité de faire bouger les choses. C'est ainsi que nous nous distinguons de nos concurrents et de nos clients. C'est la façon dont nous livrons des résultats à nos actionnaires ; c'est la façon dont nous grandissons. Mais cette liberté d'agir ne nous sert que si nos principes sont inébranlables et si nos repères éthiques sont authentiques. Et c'est exactement ce que prévoit notre Code de conduite.

Bref, notre code guide nos efforts pour mener nos affaires honorablement, en prenant à cœur notre inébranlable valeur d'intégrité. Je vous invite à le lire, à l'assimiler et à vous efforcer de l'intégrer, car, encore une fois, il constitue le fondement de notre engagement à faire ce qui est juste pour nos clients, nos collègues et nos collectivités. Toujours. Cet engagement est au cœur de notre passion d'être les catalyseurs d'un monde meilleur.

Mark Vergnano
Président Directeur Général

Notre objectif

Nous contribuons à créer un monde coloré, compétent et plus propre grâce au pouvoir de la chimie.

Coloré

Rendre le monde quotidien plus lumineux et plus pétillant grâce à nos progrès dans le dioxyde de titane.

Compétent

Nous rendons nos procédés plus efficaces et productifs grâce à des solutions thermiques et spécialisées, des matériaux de pointe performants et des solutions chimiques.

Plus propre

Nous proposons des innovations en matière de produits et d'applications qui ont un impact positif sur la vie des gens et aussi peu d'impact que possible sur notre planète.

Les valeurs créent la chimie de Chemours.

La chimie donne du pouvoir à notre entreprise, mais les valeurs sont ce qui nous guide. Nos valeurs sont simples, mais puissantes, et notre objectif d'apporter de l'efficacité et des résultats à nos clients ne se substitue jamais à notre engagement de nous comporter déontologiquement dans toutes nos actions. Si nous faisons ce qui est bien pour nos collaborateurs, nos clients, nos actionnaires et nos communautés, le succès suivra.

Centrés sur les clients – Dynamiser leur croissance et la nôtre, en comprenant leurs besoins et en nouant des relations durables.

Simplicité rafraîchissante – Limiter la complexité, investir dans ce qui compte et atteindre des résultats plus rapidement.

Entreprenariat collectif – Agir comme si nous étions propriétaires de l'entreprise, tout en adoptant la puissance de l'intégration et du travail d'équipe.

Obsession de la sécurité – Vivre notre ferme conviction qu'un lieu de travail sûr est aussi un lieu de travail rentable.

Intégrité inébranlable – Chez Chemours, nous faisons ce qui est le mieux pour nos clients, collègues et communautés – toujours.

Table des matières

Un message de Mark	2
Notre objectif.....	3
Les valeurs créent la chimie de Chemours.	4
Table des matières.....	5
Nous vivons selon notre code.....	6
Nous nous exprimons.	7
Comment aborder un problème déontologique.....	9
Nous respectons les lois et les réglementations.	10
Nous croyons en un marché équitable.	11
Nous résistons fermement à la corruption.....	12
Nous résistons fermement à la corruption.....	13
Nous ne participons pas à des délits d'initié.	14
Nous tenons des dossiers complets et précis.....	15
Nous obéissons aux lois régissant le commerce international.....	16
Nous agissons dans les meilleurs intérêts de Chemours.....	17
Nous dépensons l'argent dans les meilleurs intérêts de Chemours.	18
Nous respectons la confidentialité et assurons la sécurité des données personnelles.....	19
Nous nous respectons mutuellement.	20
Nous protégeons les actifs de l'entreprise.....	21
Nous protégeons notre réputation.	23
Nous participons à des activités politiques de manière responsable.	24
Nous insistons sur la sécurité et sur une croissance durable.	25
La chimie de demain commence aujourd'hui.	26
À propos du Code de Conduite Chemours.....	26

Nous vivons selon notre code.

Le Code de Conduite Chemours s'applique à chacun de nous – employés, cadres et directeurs. Il a pour objectif de nous aider à prendre des décisions réfléchies et déontologiques au nom de Chemours, et il nous aide à respecter les critères les plus exigeants dans toutes nos actions.

Ce Code devrait également guider chacun de nous pour résoudre les problèmes déontologiques au sein de notre entreprise, ses filiales et toutes les opérations dans lesquelles Chemours détient un intérêt majoritaire. Nous souhaitons que nos partenaires commerciaux – y compris les entreprises dans lesquelles nous détenons des participations égalitaires, ainsi que les tiers – partagent notre engagement envers un comportement reposant sur des principes solides et sur le respect de la loi. Nous attendons de leur part qu'ils respectent et appliquent le Code de Conduite Chemours et qu'ils deviennent nos partenaires dans notre engagement d'intégrité inébranlable.

Notre esprit d'entrepreneuriat collectif passe par le respect des valeurs de Chemours dans notre comportement quotidien, et nous attendons la même chose des autres.

- Nous dirigeons par l'exemple, appliquons des critères élevés dans nos actions personnelles et contribuons à la prise de conscience de nos collègues concernant le Code et son importance.
- Nous aidons nos collègues à respecter les exigences et l'esprit du Code.
- Nous nous référons aux ressources figurant dans ce Code pour nous guider dans nos décisions déontologiques et demandons de l'aide en cas de doute. Il nous incombe à tous de parler de nos préoccupations.
- Nous communiquons notre Code aux sous-traitants, agents, distributeurs et autres partenaires professionnels, et nous attendons de leur part qu'ils le respectent lorsqu'ils travaillent pour nous ou en notre nom.

Nous nous exprimons.

Nous avons tous le devoir de protéger notre culture d'intégrité inébranlable. Chacun doit être prêt à intervenir si des infractions à notre Code de Conduite sont connues, constatées ou soupçonnées.

Nous nous exprimons également lorsque nous avons des questions ou des préoccupations. Nous communiquons entre nous, ainsi qu'avec nos supérieurs et si nécessaire, nous faisons appel à la Ligne d'assistance déontologique pour obtenir une assistance confidentielle.

- Nous attirons l'attention si nous pensons qu'une infraction au Code de Conduite ou à toute loi ou réglementation a pu être commise et nous coopérons pleinement si une enquête interne est ouverte.
- Nous ne tolérons pas les menaces, l'intimidation ni les représailles contre quiconque a, de bonne foi, fait part d'une préoccupation ou signalé une mauvaise conduite présumée. Attirer l'attention sur un problème présumé en toute bonne foi constitue toujours la ligne de conduite à suivre.
- Nous attendons de la part de nos sous-traitants, agents, distributeurs et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent les principes du Code de Conduite Chemours lorsqu'ils travaillent avec ou pour le compte de Chemours.

Nous trouvons des solutions ensemble.

Chez Chemours, nul n'est supposé faire face seul à un dilemme déontologique. Les supérieurs immédiats sont souvent nos premières et nos meilleures ressources, car ils sont les plus familiarisés avec les rôles et les devoirs individuels. Quiconque se sentirait mal à l'aise à l'idée de parler à un superviseur direct peut signaler ses préoccupations de nombreuses autres manières, en s'adressant notamment aux personnes suivantes :

- Direction de l'entreprise, de la fonction ou du site
- Représentants des services Juridique, Finance ou RH
- Responsable de la conformité ou Défenseur de la déontologie
- Ligne d'assistance déontologique de Chemours

La ligne d'assistance déontologique de Chemours

La ligne d'assistance déontologique de Chemours est :

- Gérée par une société indépendante
- Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Disponible gratuitement en plus de 200 langues

Dans de nombreuses juridictions, il est possible de contacter la Ligne d'assistance déontologique de manière anonyme. Les rapports resteront confidentiels dans toute la mesure du possible, conformément à la loi et aux bonnes pratiques professionnelles.

Ligne d'assistance déontologique (États-Unis et Canada) : 1 844 499 4607
Pour les autres pays ou pour déposer votre requête en ligne, cliquez [ici](#)

Comment aborder un problème déontologique.

En cas de dilemme déontologique, nous nous posons les questions suivantes :

- Est-ce bien ce qu'il faut faire ?
- Est-ce légal ?
- Est-ce conforme à la lettre et à l'esprit de notre Code de Conduite ?
- Me sentirais-je bien si mon action était publiée dans la presse ou sur Internet ?

Si vous avez des doutes à propos des réponses à certaines de ces questions, arrêtez-vous et demandez conseil aux ressources répertoriées dans le présent Code.

Ligne d'assistance déontologique (États-Unis et Canada) : 1 844 499 4607
Pour les autres pays ou pour déposer votre requête en ligne, cliquez [ici](#)

Nous respectons les lois et les réglementations.

Quel que soit le lieu où nous travaillons, nous respectons l'ensemble des lois, règles et réglementations, même si elles peuvent être complexes et sujettes à modification. C'est également le cas lorsque les lois varient d'un pays à l'autre.

- Même si nous ne sommes pas censés être des experts dans tous les domaines du droit, il incombe à chacun de nous d'apprendre, de comprendre et de respecter les lois qui s'appliquent à notre site et à notre fonction.
- Si nous avons des doutes quant aux lois ou réglementations qui s'appliquent à nous, ou à la manière de les respecter, nous devons demander de l'aide.

Parce qu'aucun code de conduite ne peut couvrir toutes les situations possibles, Chemours fait confiance à chacun de nous pour exercer son jugement et demander de l'aide lorsqu'il a des questions ou des préoccupations.

Nous croyons en un marché équitable.

Notre responsabilité de mener nos affaires de manière déontologique s'étend à nos relations avec les clients, fournisseurs, concurrents, législateurs et actionnaires. Nous concourons toujours dans les limites de la légalité, sur la base du prix, de la qualité et du service, et nous attendons la même chose de nos partenaires.

- Nous respectons toutes les lois anti-trust et les lois régissant la concurrence dans les pays où nous sommes présents.
- Nous ne concluons pas de contrats ni d'accords qui nuiraient à la concurrence équitable, notamment :
 - En fixant ou en contrôlant les prix et les conditions de crédit
 - En truquant les offres
 - En boycottant des fournisseurs ou des clients
 - En se partageant des produits, des territoires, des clients ou des marchés
 - En limitant la production ou la vente de produits
- Nous recueillons les données de la concurrence de manière responsable, en utilisant les informations publiquement disponibles.
- Nous nous efforçons toujours de traiter nos clients, fournisseurs et concurrents de manière équitable. Nous ne participons à aucune pratique commerciale trompeuse ou mensongère.
- Nous veillons à disposer de toutes les autorisations nécessaires avant d'accepter toute invitation externe à partager l'expertise ou les informations de Chemours.

Nous posons des questions avant d'agir.

Nous consultons les conseillers juridiques de Chemours avant de rencontrer des concurrents, d'élaborer des communications de prix, de participer à des réunions d'associations professionnelles ou de collaborer avec des tiers dans la recherche ou la fabrication.

Nous résistons fermement à la corruption.

Notre engagement pour une intégrité inébranlable signifie que nous jouons tous un rôle dans l'effort visant à éliminer les pots-de-vin et la corruption à travers le monde. Nous respectons les lois anti-corruption et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils en fassent autant. Dans la mesure où la corruption, ou même tout comportement qui pourrait *sembler* contraire à la déontologie, peut se présenter sous de nombreuses formes, il est important de connaître les situations à éviter.

- En aucun cas nous ne proposons, ne versons ni n'acceptons de pots-de-vin, de commissions occultes ni d'autres paiements illégaux, auprès de nos clients privés ou publics.
- Nous sommes consciencieux dans nos relations avec les fonctionnaires, en veillant à éviter ne serait-ce que l'apparence d'une irrégularité. Cela comprend les employés du gouvernement, les responsables politiques et les candidats, les employés des entreprises d'État et leurs proches.
- Nous n'utilisons aucun moyen illégal ou inapproprié pour remporter des contrats ou bénéficier d'un traitement préférentiel pour Chemours. Cela inclut le recours à des moyens inappropriés pour bénéficier d'un traitement favorable de la part du fisc ou des douanes, obtenir des permis ou des autorisations réglementaires ou contourner les lois ou réglementations.
- Nous déconseillons l'offre ou l'acceptation de cadeaux.
 - Nous veillons à ce que tout cadeau ou divertissement admissible offert ait un objectif professionnel clair et ne puisse pas être considéré comme une tentative d'influencer indûment une décision officielle.
 - Nous comprenons que les « cadeaux » inappropriés peuvent inclure toute offre présentant une certaine valeur, y compris des faveurs, services, repas, cadeaux, divertissements, voyages, contributions à des œuvres caritatives, offres d'emploi ou autre opportunité profitable.
 - Nous demandons l'avis de nos conseillers juridiques si nous ne savons pas exactement si un destinataire est un employé ou un responsable du gouvernement.
- Quelle que soit la pratique locale, nous ne proposons pas de « paiement de facilitation » ni de petits pots-de-vin à des personnes en vue d'obtenir un service administratif courant.

Nous résistons fermement à la corruption.

Non seulement évitons-nous les situations susceptibles de présenter un danger, mais nous respectons les principes suivants pour prouver notre engagement envers des pratiques commerciales déontologiques :

- Nous sommes en mesure de démontrer l'objectif professionnel de nos relations et de prouver que nos paiements correspondent à la valeur des produits ou services fournis.
- Nos registres et documents reflètent avec exactitude la valeur et la nature de toutes les transactions.
- Nous évaluons régulièrement nos partenaires commerciaux et cessons toute collaboration avec eux si nous les soupçonnons de corruption.

Nous ne participons pas à des délits d'initié.

Nous pouvons avoir accès à des informations non publiques (« renseignements d'initié ») à propos de Chemours qui pourraient affecter la valeur des titres de Chemours ou d'autres sociétés. L'achat ou la vente d'actions de Chemours, lorsque nous disposons de renseignements d'initié, ou la communication de renseignements d'initié à des tiers, peuvent être illégaux et constituer des infractions, susceptibles d'entraîner des sanctions individuelles graves.

- Nous ne parlons pas des renseignements d'initié concernant Chemours ou toute autre société, excepté dans la mesure requise par nos tâches professionnelles courantes, et nous ne publions pas de renseignements d'initié sur les réseaux sociaux.
- Nous ne répandons pas de fausses informations à propos de Chemours ni de toute autre société.
- Nous n'achetons pas et ne vendons pas des actions de Chemours ou de toute autre société en fonction de renseignements d'initié.
- Nous adressons les questions externes concernant Chemours aux services des Communications d'entreprise, des Relations avec les investisseurs ou des managers autorisés.

Nous tenons des dossiers complets et précis.

Nous tenons des dossiers précis car c'est une bonne pratique commerciale, mais aussi parce que des dossiers précis favorisent les autres comportements déontologiques. C'est pourquoi chez Chemours, nous veillons à ce que nos informations financières et non financières soient enregistrées rapidement, avec précision et en toute sécurité.

- Nos dossiers, y compris les feuilles de pointage, les notes de frais, les factures, les entrées financières, les demandes de remboursement et les enregistrements de sécurité, sont examinés avec soin, autorisés, enregistrés et relayés.
- Nous veillons à ce que tous les enregistrements reflètent de manière précise et équitable la transaction concernée.
- Nous respectons nos règles en matière d'enregistrements internes de telle sorte que les transactions soient enregistrées avec précision et rapidement et étayées par toute la documentation requise.
- Nous respectons la loi et nos règles en matière de conservation lorsque nous produisons, stockons ou détruisons des dossiers et des documents.
- Nous obtenons les autorisations nécessaires auprès de Chemours lorsque nous répondons à des demandes d'information provenant d'une agence gouvernementale ou de réglementation.

Dans la tenue de nos dossiers, nous nous abstenons de :

- Noter des informations fausses ou trompeuses
- Omettre ou dissimuler délibérément le montant des paiements
- Conserver des fonds, des comptes ou des actifs non divulgués ou non enregistrés
- Autoriser sciemment des activités illégales

Nous obéissons aux lois régissant le commerce international.

Nous obéissons aux lois régissant le commerce aux États-Unis et dans tous les pays dans lesquels nous sommes présents, y compris les lois concernant :

- L'importation ou l'exportation de marchandises, de services ou de technologie
- Les licences gouvernementales ou autres autorisations requises pour conduire des transactions
- Les sanctions interdisant les transactions avec des pays, des sociétés ou des individus particuliers
- La classification, l'évaluation et l'étiquetage des produits

Nous respectons l'ensemble des règles et processus de Chemours dans la conduite de nos transactions internationales.

- Nous signalons les demandes de boycott d'autres pays ou entreprises.
- Nous surveillons et respectons les recommandations de Chemours en ce qui concerne les voyages d'affaires.
- Nous veillons à éviter le détournement ou la réexportation possibles de nos produits ou technologies vers des entreprises ou des individus avec lesquels nous ne conduirions pas d'affaires nous-mêmes.
- Nous ne travaillons qu'avec des entreprises et des partenaires commerciaux qui respectent les lois du commerce international et les règles de Chemours.

Nous agissons dans les meilleurs intérêts de Chemours.

Un conflit d'intérêts se présente lorsque les intérêts privés d'un individu s'opposent aux intérêts de Chemours dans son ensemble. Il est important non seulement d'éviter les conflits d'intérêts, mais aussi de divulguer toute situation qui pourrait ne serait-ce que sembler créer un conflit d'intérêts.

Un conflit peut se produire :

- Lorsque nos actions ou nos intérêts sont susceptibles de compliquer l'exécution de notre travail de manière objective et efficace
- Lorsque nous-même, ou des membres de notre famille, bénéficions d'avantages personnels indus découlant de notre situation dans l'entreprise
- Lorsque nous-même, ou des membres de notre famille, bénéficions de prêts ou de garanties personnelles de la part de l'entreprise

Nous nous exprimons et recherchons des réponses auprès de nos supérieurs lorsqu'il nous semble faire face à un conflit d'intérêts.

Les exemples de conflits d'intérêts potentiels incluent :

- Travailler pour des concurrents, des clients ou des fournisseurs alors que nous sommes employés par Chemours
- Être en relation d'affaires avec des parents, en particulier s'ils sont fonctionnaires du gouvernement
- Les relations amoureuses avec un subordonné
- Accepter des cadeaux ou des divertissements provenant de fournisseurs, clients, agents ou autres individus désireux de travailler avec Chemours
- Faire des investissements (ou inciter des parents proches à faire des investissements) susceptibles d'influencer ou de sembler influencer notre jugement
- Appartenir au conseil d'administration d'une autre société
- Exploiter à des fins d'enrichissement personnel des opportunités commerciales dont nous avons connaissance par l'intermédiaire de Chemours

Nous dépensons l'argent dans les meilleurs intérêts de Chemours.

Notre esprit d'entreprise et notre pouvoir d'action individuel s'accompagnent d'une autre responsabilité envers notre entreprise et nos actionnaires : utiliser avec prudence les ressources de Chemours. C'est pourquoi nous surveillons soigneusement nos dépenses pour l'entreprise et nous le signalons si nous constatons une utilisation impropre de fonds de Chemours.

- Nous n'utilisons pas les actifs, les informations, les biens ou l'influence de Chemours à des fins d'enrichissement personnel.
- Nous utilisons les fonds de l'entreprise efficacement et faisons en sorte que Chemours bénéficie de toute la valeur offerte par toute dépense.
- Nous comprenons la politique en matière de cadeaux et divertissements et demandons des conseils ou une autorisation avant d'offrir ou d'accepter tout cadeau présentant une valeur significative.
- Nous effectuons nos activités communautaires personnelles pendant notre temps libre, à l'aide de nos propres ressources et non en tant que représentant de Chemours. Nous obtenons une autorisation avant de faire tout don au nom de Chemours.
- Nos membres de la haute direction divulguent immédiatement au chef du contentieux ou au chef de la conformité et, le cas échéant, au comité de vérification toute opération ou relation qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

Nous signalons à notre superviseur toute situation susceptible de donner lieu à un conflit, ou même à l'apparence d'un conflit, lorsque nous-même, notre famille ou nos associés professionnels pourraient tirer un bénéfice de notre association avec Chemours.

Exprimez-vous

Ligne d'assistance déontologique (États-Unis et Canada) : 1 844 499 4607
Pour les autres pays ou pour déposer votre requête en ligne, cliquez [ici](#)

Nous respectons la confidentialité et assurons la sécurité des données personnelles.

Il est de notre responsabilité de traiter les données personnelles de manière sécurisée et de respecter globalement toutes les lois, politiques et précautions nécessaires à leur sécurité.

- Nous protégeons scrupuleusement toutes les données personnelles.
- Nous gérons les données personnelles de nos employés, clients, fournisseurs et des tiers avec soin et conformément à la loi, à la politique de confidentialité de Chemours et à nos obligations envers nos partenaires et clients.
- Nous utilisons les données personnelles uniquement dans la mesure nécessaire pour atteindre nos objectifs professionnels et les communiquons sur une base limitée, liée au « besoin d'en connaître ».
- Nous protégeons les données personnelles contre toute divulgation non autorisée.

Nous nous respectons mutuellement.

Chez Chemours, nous nous respectons mutuellement et nous nous traitons avec équité, courtoisie et dignité. Nous faisons du pouvoir de l'inclusion et du travail d'équipe un élément clé de notre esprit d'entreprise et de notre effort pour offrir à nos clients le meilleur service possible.

- Nous pensons qu'une main d'œuvre diversifiée est essentielle pour bénéficier d'un lieu de travail animé, motivant et créatif.
- L'égalité des chances fait partie de notre lieu de travail respectueux et les décisions professionnelles ne sont jamais basées sur l'âge, le sexe, la race, la couleur de peau, la religion, l'origine nationale, les préférences sexuelles, le genre, la situation maritale, le handicap ou toute autre caractéristique protégée par les lois en vigueur.
- Nous ne tolérons pas les abus ni le harcèlement, quels qu'ils soient, y compris le harcèlement sexuel ou racial, ni les actes d'intimidation, de discrimination ou d'agression.
- Nous entretenons des relations respectueuses entre nous et nous comprenons que le meilleur moyen d'entretenir ces relations respectueuses passe par un dialogue franc et ouvert.

Exprimez-vous

Toute discrimination ou manque de respect sur le lieu de travail doit être signalé à votre superviseur, un représentant des services Juridique ou RH, ou sur la ligne d'assistance déontologique de Chemours. Nous ne tolérons pas les menaces ni les représailles contre quiconque a signalé de bonne foi une mauvaise conduite présumée.

Ligne d'assistance déontologique (États-Unis et Canada) : 1 844 499 4607
Pour les autres pays ou pour déposer votre requête en ligne, cliquez [ici](#)

Nous protégeons les actifs de l'entreprise.

Nous attachons de la valeur à l'entrepreneuriat collectif et reconnaissons que cela rend chacun de nous responsable de la protection des actifs de Chemours. Cela comprend les actifs physiques comme les informations, les ordinateurs, les systèmes informatiques, aussi bien que les dossiers et les données. Nous protégeons également la propriété intellectuelle de Chemours, notamment les marques, inventions, droits d'auteur et secrets commerciaux.

Nous pouvons identifier et éviter les risques potentiels lorsque nous respectons les règles de Chemours en matière de protection des actifs :

- Nous examinons et respectons les règles de sécurité sur notre lieu de travail et au cours de nos voyages.
- Nous sommes consciencieux dans notre protection des actifs de l'entreprise contre les préjudices, abus, pertes ou vols.
- Nous protégeons notre propriété intellectuelle et respectons les droits de propriété intellectuelle des tiers.
- Nous sécurisons nos mots de passe et nos identifiants d'utilisateur et nous nous protégeons contre les cyber-attaques et autres activités malveillantes.
- Nous comprenons que les actifs de l'entreprise, tels que les lieux de travail, l'équipement, les ordinateurs, les téléphones et l'accès à Internet et à la messagerie, sont destinés à une utilisation professionnelle. Dans la mesure où les équipements et les systèmes de l'entreprise font l'objet d'une surveillance, nous ne nous attendons pas à bénéficier de confidentialité lorsque nous utilisons ces actifs, hormis dans le cadre des exigences légales.
- Nous ne consultons pas de sites Internet présentant un contenu de nature offensante et nous n'utilisons pas excessivement les actifs de l'entreprise à des fins personnelles.
- Nous n'utilisons pas les ressources de l'entreprise pour reproduire, afficher, distribuer ou stocker des éléments en infraction avec les marques commerciales, droits d'auteur, licences ou autres droits de propriété intellectuelle de tiers.
- Nous ne communiquons les actifs de Chemours à l'extérieur de l'entreprise que lorsque nous sommes autorisés à le faire. Les secrets commerciaux ou autres informations confidentielles ne peuvent être communiqués qu'en vertu d'un contrat écrit.

En outre, lorsque nous respectons les règles de protection de nos actifs :

- Nous ne faisons pas part d'informations concernant l'entreprise sur des réseaux sociaux ou d'autres forums publics.
- Lorsque nous gérons des informations confidentielles, nous les cryptons et ne les communiquons qu'à des personnes autorisées.
- Nous respectons les procédures de l'entreprise en matière de mise au rebut des actifs.
- Nous signalons et rapportons toute perte (réelle ou potentielle) d'informations ou d'actifs de Chemours.

Nous protégeons notre réputation.

Nous bénéficions tous de la réputation publique de Chemours en matière d'honnêteté et d'intégrité. Pour assurer notre réputation d'intégrité inébranlable, nos communications publiques sont précises, cohérentes et responsables.

- Nous faisons la distinction entre communications professionnelles et communications personnelles, en particulier sur les forums tels que les réseaux sociaux, et nous ne nous exprimons pas individuellement en tant que représentant de Chemours.
- Nous respectons les valeurs de Chemours dans nos communications professionnelles.
- Nous acceptons que seules des personnes autorisées doivent s'exprimer au nom de l'entreprise auprès des médias, de la communauté des investisseurs ou des fonctionnaires du gouvernement, et nous contactons le service des Communications de l'entreprise, des Relations avec les investisseurs ou des Affaires gouvernementales pour obtenir de l'aide lorsque cela est nécessaire.

Nous participons à des activités politiques de manière responsable.

L'appartenance à nos communautés comprend l'engagement politique. Nous participons à des opérations politiques, mais nous séparons bien ces activités politiques de notre rôle d'employé de Chemours.

- En tant qu'individu, nous avons le droit de participer personnellement au processus politique, y compris en y apportant des contributions personnelles. Nous veillons à préciser clairement que nos opinions nous engagent à titre personnel et ne sont pas celles de Chemours.
- Nous travaillons avec les Affaires gouvernementales pour nous conformer aux lois régissant la participation de Chemours aux affaires et activités politiques, y compris les contributions à des partis politiques et les campagnes électorales.
- Nous demandons l'autorisation du service des Affaires gouvernementales de Chemours avant d'utiliser les fonds ou les ressources de l'entreprise pour soutenir des candidats à des postes politiques, participer à des activités de soutien ou utiliser les sites ou autres actifs de l'entreprise à des fins politiques.
- Nous informons nos supérieurs hiérarchiques lorsque nous-même, ou nos parents proches, sommes candidats à un poste public, ou si notre activité politique est susceptible d'avoir un impact sur Chemours ou sur notre travail.

Nous insistons sur la sécurité et sur une croissance durable.

Nous sommes intransigeants avec la sécurité, qui est notre obsession, et nous sommes attentifs au bien-être de nos collègues comme au nôtre. En tant qu'individus, nous nous efforçons de donner l'exemple en travaillant en toute sécurité, en favorisant le bien-être et en protégeant notre environnement. Nous pensons que la protection des personnes et de l'environnement est l'une de nos responsabilités majeures.

- Nous créons et entretenons des environnements de travail sûrs et nous assurons que nos produits sont utilisés aux fins prévues. Ce soin s'étend à l'ensemble de nos employés, sous-traitants, communautés, clients et à l'ensemble des parties prenantes.
- Nous intégrons la sécurité, la santé et la protection de l'environnement à la planification de nos activités et à nos pratiques opérationnelles.
- Nous comprenons notre responsabilité en matière de respect de la politique de l'entreprise et des réglementations en ce qui concerne la sécurité, la protection personnelle, le respect de l'environnement et la gérance des produits. Nous attendons le même comportement de la part de nos partenaires commerciaux.
- Nous nous engageons à mener nos affaires dans le respect des droits et de la dignité de chacun.
- Nous établissons des relations basées sur la transparence et la confiance et défendons constamment notre droit d'opérer. Nous pensons que les alliances stratégiques et les partenariats avec nos communautés jouent un rôle significatif dans la réalisation de notre engagement.

Nous pensons que cet engagement en matière de sécurité et de durabilité est un gage de succès durable pour nous-mêmes, nos clients, notre entreprise et nos actionnaires.

À propos du Code de Conduite Chemours

La société se réserve le droit de modifier le Code de Conduite si nécessaire. Les changements significatifs apportés à ce Code seront largement communiqués aux employés et diffusés sur le site Web de la société.

Toute dérogation à ce Code pour des cadres supérieurs ou des directeurs ne peut être obtenue que sur demande au Comité d'audit du Conseil et sera divulguée comme requis par la loi.

Notre Code ne modifie pas les conditions générales d'emploi et ne constitue pas un contrat. Il détaille ce qui est attendu de chacun chez Chemours et nous soutient dans notre effort pour nous montrer responsables et respectueux et mener nos affaires avec intégrité. Nous sommes tous tenus de signaler les infractions soupçonnées, sauf si ce processus est en infraction avec la législation locale.

Les représailles à la suite d'un signalement fait de bonne foi ou de questions ne seront en aucun cas tolérées.

Nous nous exprimons.

Ligne d'assistance déontologique (États-Unis et Canada) : 1 844 499 4607
Pour les autres pays ou pour déposer votre requête en ligne, cliquez [ici](#)

Publication : Mai 2021